

DOCUMENTS REQUIS LORS DE L'ADMISSION À UN PROGRAMME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Personne née hors Québec (autres provinces canadiennes)

- Certificat de naissance
- Dernier relevé de notes du secondaire V avec mention DES accordé ou diplôme de secondaire V
- S'il y a lieu, dernier relevé de notes des études postsecondaires
- Preuve de résidence au Québec : carte d'assurance maladie

Personne née hors Québec (autres pays)

- Certificat de naissance
- Certificat de citoyenneté canadienne ou de résident permanent (IMM-1000 ou IMM-5292)
- Preuve de résidence au Québec : carte d'assurance maladie et certificat de sélection Québec
- Si vous avez fait des études au Québec : derniers relevés de notes ou diplômes de niveaux secondaire ou collégial
- Évaluation comparative des études faites à l'étranger : faire une demande au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)
 - Région de Lanaudière : 1-800-375-7426
 - Région de Laval : 450 972-3225 ou 1-800-375-7426
 - Région des Laurentides : 450 569-3060 ou 1-800-375-7426
 - Informations générales : 514 864-9191 ou 1-877-864-9191 ou via le site Internet au <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/travailler-quebec/evaluation-comparative/index.html>